



Stand Anti-gaspillage alimentaire

OBJECTIFS :

- Préparer les bruxellois-es à la future obligation de tri des déchets alimentaires (en vigueur en mai 2023) en les aidant à réduire leurs déchets ;
- Leur partager des “trucs et astuces” pour réduire le gaspillage alimentaire, et ainsi la quantité de déchets organiques jetés.



INSTALLATION :

- **Durée d'occupation :** 5h
- **Scénographie, matériel :** 1 tonnelle, 2 tables, 2 chaises, 1 frigo en carton, des produits et des explications, 2 nappes à carreaux
- **Espace nécessaire :** 3x3 minimum

